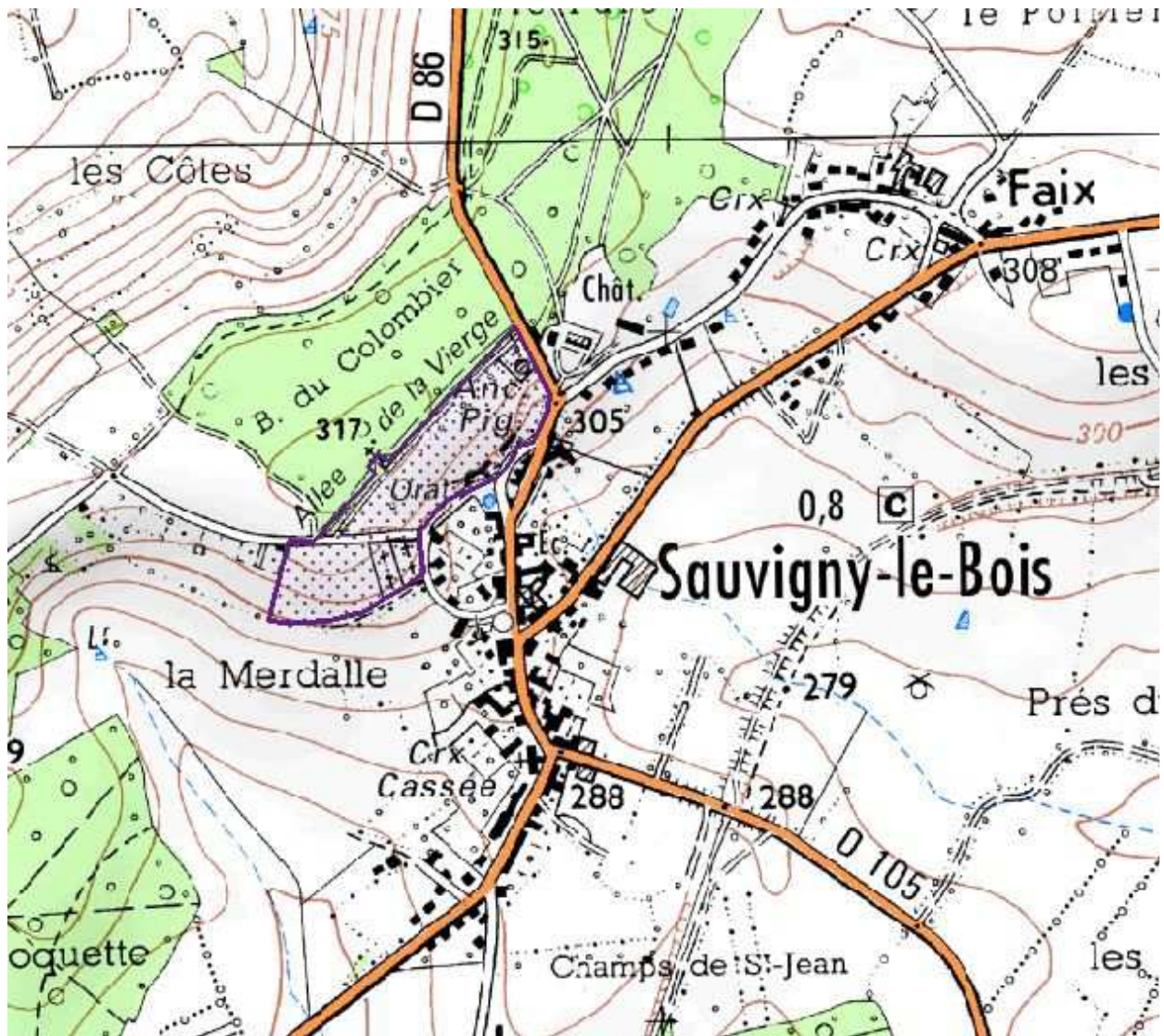


YONNE / SITE INSCRIT n°15
ALLEE DE LA VIERGE ET ABORDS A SAUVIGNY-LE-BOIS

Commune : Sauvigny-le-Bois

Localisation géographique : environ 4 km au nord d'Avallon

Date de l'inscription : 14 mai 1969



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

L'ensemble formé sur la commune de Sauvigny-le-Bois par l'allée de la Vierge.

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre chargé des Affaires Culturelles, vu la délibération de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique (commune) et privée

Superficie :

6 ha

Qualification du site :

Site naturel et rural

Caractéristiques intrinsèques : Allée plantée, chapelle et leurs abords (colombier, cimetière, boisements, prairies et terres cultivées, constructions)

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque, historique et paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

Aucune

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Non

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Non

CARACTERISTIQUES DU SITE

L'allée de la Vierge, située en lisière du bois du Colombier surplombe le village de Sauvigny-le-le Bois. Le cœur du site inscrit est une allée enherbée longue d'environ quatre cent mètres, bordée à l'ouest par des chênes centenaires plantés en limite du bois du Colombier et délimitée à l'est par une haie vive.



Cette allée figure sur le cadastre napoléonien de 1838 et fait partie des espaces attenants au château de Sauvigny-le-Bois construit au 18^{ème} siècle par la famille Bertier de Sauvigny à l'emplacement d'un château plus ancien du 17^{ème} siècle (dont il subsiste des communs). Le château et ses communs ont été inscrits à l'inventaire des Monuments historiques le 15 janvier 1996. Pendant la guerre de 1870, une intervention de la princesse Galitzine, membre de la famille Bertier de Sauvigny, a permis au village, menacé de représailles, d'éviter un pillage de l'envahisseur germanique. En action de grâce, une statue dédiée à Notre Dame de Miséricorde a été érigée en 1872 dans l'allée qui a pris alors le nom d'allée de la Vierge. Après la guerre de 1940, une chapelle a été construite pour abriter la statue de la Vierge qui fait l'objet d'un pèlerinage chaque année le 1er septembre.



Le site inscrit porte sur le coteau surplombé par l'allée. Occupé principalement par des champs cultivés et des prairies, ce coteau abrite également un ancien colombier dépendant du château ainsi que, en pied de coteau, quelques maisons anciennes du village.



Il porte également sur les abords de l'entrée sud de l'allée de la Vierge, occupés par le cimetière communal et des champs.



SON ENVIRONNEMENT

Le site de l'allée de la Vierge est situé dans un environnement rural préservé. Il participe à la fois :

- dans sa partie nord des abords du château de Sauvigny-le-Bois, avec la présence dans le site de l'ancien colombier,
- du bois du Colombier dont l'allée longe la lisière,
- du village de Sauvigny-le-Bois dont il inclut quelques maisons anciennes en pied de coteau et le cimetière,
- des espaces agricoles sur lesquels il s'ouvre dans sa partie sud.

De par sa position en surplomb, l'allée offre de belles vues sur le village et la campagne environnante.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Le site d'abord un lieu de culte et de pèlerinage. C'est également un lieu de promenade. Un espace de jeux naturel, avec quelques équipements et des tables de pique-nique, a été aménagé à l'entrée sud du site. L'accès de l'allée de la Vierge est réservé aux piétons.



Etat du site

Le site est bien entretenu et les chênes en bon état. La haie qui longe l'allée mériterait d'être un peu rabattue pour mettre en valeur la vue offerte depuis l'allée.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

- **Protection et gestion réglementaire de la totalité du site inscrit au titre d'un monument historique situé en co-visibilité avec le site**

Une protection renforcée du site inscrit est assurée par le fait que le site inscrit est couvert par la protection au titre des abords de monuments historiques du château de Savigny-le-Bois inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1996. Il bénéficie à ce titre de l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Promenade : entretien des arbres, maintien du sol naturel et enherbé, rabattement de la haie pour dégager la vue.
- Abords de la promenade inclus dans le site inscrit : inconstructibilité stricte des terrains inclus dans le site inscrit pour préserver la qualité de ces abords naturels et agricoles et des vues, à l'exception d'une extension du cimetière et du secteur situé en pied de coteau où des constructions en continuité avec les maisons anciennes du village pourraient être envisagées sans nuire à la qualité paysagère du site.